

# Le Parapente

Valais



*Le parapente est un aéronef dérivé du parachute, permettant la pratique du vol libre. De nos jours, son utilisation, qui constitue un loisir et un sport, est indépendante du parachutisme et se rapproche plus d'autres sports aériens comme le vol à voile ou le (très proche) deltaplane*

- Le parapente est un planeur ultra léger ou PUL. Cela signifie qu'il échappe à un tas de règles contraignantes de l'aviation. Est considéré comme PUL tout appareil volant décollable par l'énergie musculaire (parapente, delta, aile rigide, ...)
- Les pilotes de PUL peuvent voler sans brevet de pilote, sans certificat médical, avec des ailes 'non contrôlées' ou de leur fabrication. I
- Ils doivent simplement avoir une RC aérienne, se soumettre aux règles de vol à vue et avoir l'autorisation de la part des propriétaires des aires de décollages et d'atterrissages qu'ils utilisent.
- Voilà pourquoi le vol libre attire tant de monde. C'est peu contraignant, peu onéreux, facile à piloter et ça offre une sensation de liberté aussi forte qu'inexplicable.



## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Téléphone :  
041(0)273290600

Fax :  
041 (0)273290616

Internet :  
[www.aecvs.ch](http://www.aecvs.ch)